



LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE  
Téléphone 04.74.70.04.83

Site mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr) / courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

### PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 10 AVRIL 2026

**Vendredi dix avril deux mille vingt six**, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

**Président** : Alexis BADOIL, Maire.

**Secrétaire** : André BASTION.

**Membres présents** : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Catherine DUGELAY, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD, Cindy GUIOTTO, Joseph VOLAY, Annick MOREL, Joachim BOURBON, Florence MARINIER, Florian GIRAUD, Léa POULMANE, Roland DESCHAMPS.

**Membre excusé** : /

**Procuration** : /

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2025.
2. Vote des budgets primitifs 2026.
3. Vote des taux des taxes directes locales.
4. Rétrocession d'une parcelle pour régularisation.
5. Opportunité d'acquisition foncière.
6. Choix de l'architecte pour le projet d'extension de la mairie.
7. Projets et travaux en cours.
8. Désignation des membres des commissions communales et des organismes extérieurs.
9. Informations et questions diverses.

#### **1. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2025.**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion, et les comptes administratifs 2025 des différents budgets avant de quitter la salle pour procéder aux votes de ces derniers :

- Commune : résultat de fonctionnement +221 913.53 €, résultat d'investissement : -563 238.43 €. (délibérations 09.2026 et 10.2026)
- Lotissement St Roch : résultat de fonctionnement +325 256.88 €, résultat d'investissement -7 860 €. (délibérations 13.2026 et 14.2026)

- CCAS : résultat de fonctionnement -826.70 €. Pour ce dernier, clôturé au 31/12/2025, le résultat global cumulé de 3 262.21 €, est reporté au budget de la commune. (délibération 16.2026 et 17.2026)

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du comptable public.

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de la commune est validée à hauteur de 475 607.47 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement, de 419 423.07 € en recettes et en dépenses d'investissement. (délibération 12.2026)

L'état de la dette est présenté.

## **2. Vote des budgets primitifs 2026.**

Les budgets sont votés à l'unanimité :

Commune : 1 134 170.78 € en fonctionnement et 1 055 619.814 € en investissement. (délibération 11.2026)

Lotissement St Roch : 535 166.88 € en fonctionnement et 980 000 € en investissement.

## **3. Vote des taux des taxes directes locales.**

Si les taux restent inchangés, les recettes communales seront plus faibles que celles de 2025. Il est donc proposé une augmentation des taux des taxes directes locales soit de +1 %, soit de +2 %. Il est décidé, avec 4 voix pour +1 % et 11 voix pour +2 %, d'augmenter les taux de +2 % pour 2026 : (délibération 18.2026)

**TAXE FONCIERE SUR LE BATI**

**de 27.78 % à 28.34 %**

**TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI**

**de 40.73 % à 41.54 %**

**TAXE D'HABITATION SUR LES RS ET AUTRES**

**de 14.18 % à 14.46 %**

## **4. Rétrocession d'une parcelle pour régularisation.**

Afin de régulariser une situation datant de plusieurs années, il est proposé de vendre la parcelle C331 à Madame Simone FAURE. Cette parcelle, de 20 m<sup>2</sup>, accueillait auparavant les toilettes publiques (carrefour du Camard), détruites aujourd'hui. De plus, le cadastre positionne cette parcelle au milieu de la maison de Mme FAURE. (Délibération 19.2026)

## **5. Opportunité d'acquisition foncière.**

La parcelle B603, située à côté du cimetière communal, est acquise par la commune afin de créer une réserve foncière pour un éventuel agrandissement du cimetière. (délibération 20.2026)

## **6. Choix de l'architecte pour le projet d'extension de la mairie.**

Deux devis ont été demandés, c'est le cabinet CHOULET qui est retenu avec une proposition d'honoraires la plus basse à 11 %.

## **7. Projets et travaux en cours.**

- Les glissières de sécurité « au Bissardon » et « aux Vignes » ont été changées.
- La halle couverte à l'espace de loisirs est terminée, les boulistes ont pu l'apprécier pour le concours du 29 mars.
- Les portes des logements et de l'entrée au « 5 montée St Roch » ont été changées.
- L'entrée aux appartements du bâtiment « 15 chemin des Gardes » a été entièrement rénovée.
- Des prises supplémentaires ont été installées dans la buvette à côté de la salle des sports. Les associations utilisatrices pourront brancher leurs équipements lors de leurs manifestations.
- Les différents travaux de voirie 2026 sont listés, les devis ont été reçus et rentreront dans l'enveloppe allouée par la CCMDL.

- Un dossier de subvention pour les amendes de polices sera à faire pour la création d'un cheminement piétonnier « aux Vignes » et la réfection des marquages au sol à l'entrée du village.

## **8. Désignation des membres des commissions communales et des organismes extérieurs.**

Les commissions communales sont validées (délibération 21.2026), ainsi que les représentants dans les syndicats et organismes (délibération 22.2026), les membres de la commission de contrôle des listes électorales (délibération 23.2026), ceux de la CCID (délibération 23.2026) et le correspondant défense (délibération 25.2026).

## **9. Informations et questions diverses.**

- Le conseil d'école s'est tenu, l'effectif global pour la rentrée prochaine est estimé à 61 enfants. Le Directeur demande le renouvellement du contrat de travail de l'ATSEM supplémentaire, Elodie DALLERY.
- La chasse aux œufs pour pâques a été un grand succès, 450 œufs ont été cachés.
- Les élections du président et des vice-présidents de la CCMDL auront lieu mardi 14/04/2026.
- Le SIEMLY modifie ses statuts, qui sont approuvés. (délibération 26.2026).
- Le centre aquatique de St Laurent, Escap'ad, est actuellement fermé pour travaux, il devrait rouvrir le 20/04/2026.
- Le bulletin municipal a fait peau neuve avec une nouvelle présentation.
- Beaucoup de candidatures pour la reprise du bar-restaurant. Un choix sera fait prochainement.
- Une formation pour les élus va être organisée conjointement avec la commune de Montromant, sur octobre ou novembre 2026. Il faut prévoir 5 ½ journées, des samedis matins. Les élus intéressés se rapprocheront de la secrétaire de mairie avant la fin du mois de mai.
- Une visite des bâtiments communaux est proposée samedi 6 juin, rendez-vous à 10h devant la mairie.
- La fête des mères se prépare.
- Des jeunes (+18 ans) de la MRJC vont proposer des animations du 25 au 28 juin, en lien avec l'ilo café, ils souhaitent également visiter une ferme.
- Les factures gaz de la « résidence du clocher » et de la « rue de la mairie » sont à répartir entre les locataires (délibération 27.2026).
- La mairie sera fermée du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai.
- La prochaine réunion aura lieu le 5 juin, les autres dates sont fixées jusqu'en décembre.

Document établi le 13 avril 2026.

Le Maire,  
Alexis BADOIL

